

**Romain PORCHER**, docteur en Droit, qualifié aux fonctions de maître de conférences, école de droit de la santé de Montpellier, université de Montpellier

## « Quand on boit des coups, notre santé prend des coups »

“When we take sips, our health takes hits”

Il est de notoriété publique qu'une consommation importante d'alcool accompagne les grands événements sportifs, de sorte que ces événements représentent, pour le Gouvernement, l'occasion de faire de ces derniers la cible d'un martèlement de campagnes de sensibilisation concernant les risques liés à une consommation excessive de ces boissons.

« *Quand on boit des coups, notre santé prend des coups* » : ce slogan, qui accompagne le visuel d'un homme qui boit un verre, avec quelques lignes rappelant que « *boire de l'alcool multiplie les risques de troubles du rythme cardiaque* », circule depuis plusieurs semaines sur les réseaux sociaux, alors même qu'il appartient à une campagne de prévention sur l'alcool qui n'a jamais vu le jour. En effet, retoquée par le ministère de la Santé au printemps dernier, elle n'a en conséquence pas été diffusée. Ce sont en réalité deux campagnes destinées à lutter contre ce phénomène de consommation durant les matchs et parfaitement achevées qui ont été refusées par le ministère de la Santé. Dans la seconde, il s'agissait d'un coach rappelant aux spectateurs d'éviter l'abus d'alcool, avec un message fort à propos : « *Ne laissez pas l'alcool vous mettre K.-O.* » Celle-ci devait être diffusée pendant le Mondial de rugby.

Si, d'un côté, le ministère de la Santé se défend d'avoir cédé à une quelconque pression, les acteurs de santé publique se disent « *écœurés par ce qu'ils voient comme une nouvelle manifestation de l'influence du "lobby alcoolier" sur le pouvoir actuel* » (STROMBONI [Camille] « *Après l'annulation de deux campagnes de prévention sur l'alcool, les acteurs de la santé publique dénoncent les "faux prétextes" du Gouvernement* », *Le Monde*, 13 septembre 2023). C'est qu'en effet, indépendamment de ces deux campagnes de prévention écartées à l'époque de François Braun, ancien ministre de la Santé, la rediffusion d'une ancienne campagne axée sur les repères de consommation à risques, dont le slogan résonne encore dans l'esprit de certains (« *Pour votre santé, l'alcool, c'est maximum deux verres par jour et pas tous les jours* »), a, elle aussi, été refusée au milieu de l'été par le nouveau ministre, Aurélien Rousseau. Un courrier de Vin et Société à l'attention d'Emmanuel Macron, datant de janvier 2023, a été rendu public dans ce contexte de tension sur les campagnes destinées à lutter contre la consommation d'alcool. Au sein de celui-ci, l'association Vin et Société critique une campagne en cours de diffusion en ce qu'elle stigmatise non pas la consommation excessive d'alcool, mais simplement la consommation d'alcool (« *La bonne santé n'a rien à voir avec l'alcool* »). Cette façon innovante d'interpeller sur ces boissons, consistant à mettre en avant que l'alcool n'a aucun bienfait sur la santé plutôt que d'affirmer qu'elle est mauvaise, n'a de toute évidence pas plu aux acteurs de la filière viti-vinicole. C'est que, en effet, le message est désormais bien différent. L'alcool, même à faible dose, serait à proscrire : « *C'est pas un peu absurde de se souhaiter une bonne santé avec de l'alcool ?* », interrogeait le slogan de la campagne.

Le courrier de Vin et Société serait-il à l'origine de l'annulation des deux campagnes programmées ? La réponse ne sera probablement jamais connue, sauf de ceux qui vivent dans le secret des dieux. Néanmoins, selon certaines informations, le cabinet d'Emmanuel Macron aurait répercuté les récriminations de la filière « alcool » auprès du cabinet de François Braun. Par la suite, il y aurait eu une forme « d'autocensure » au ministère, qui aurait alors préféré annuler des campagnes visant un large public au profit de campagnes visant en priorité les jeunes. « *Dans le contexte d'un nombre important de campagnes portées par l'État et ses opérateurs, dont Santé publique France, sur le deuxième semestre 2023, il a été décidé de revoir les priorités sur la thématique alcool et de prioriser la cible "jeunes"* », peut-on entendre au ministère, car « *les jeunes de 17-25 ans sont plus exposés aux risques de consommations excessives* ».

Quoi qu'il en soit, cette volte-face interroge sur l'indépendance du ministère vis-à-vis du lobby de l'alcool, mais ces questionnements sont loin d'être neufs. Il y a quelques années, les acteurs de la prévention avaient eu l'occasion de s'insurger contre le Gouvernement, qui, au dernier moment, avait retiré son soutien à l'opération « Dry January » (janvier, mois sans alcool). Espérons que ces éléments ne soient que des coïncidences et que la volonté gouvernementale demeure, de manière sincère, l'information sur les dangers de l'alcool et la lutte contre sa consommation régulière.